

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT DE CHINON
COMMUNE DE CHAVEIGNES
Le Bourg
37120 CHAVEIGNES

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :
Mardi 10 juin 2014 à 20 H 30

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

ORDRE DU JOUR :

- ✓ N°2014-06-10-01 : Approbation du compte rendu du 14 mai 2014
- ✓ N°2014-06-10-02 : Voirie : étude des devis
- ✓ N°2014-06-10-03 : Ramassage des animaux errants : étude de la convention avec la société Fourrière Animale 37
- ✓ N°2014-06-10-04 : Journée du 14 juillet : organisation
- ✓ N°2014-06-10-05 : Marché fermier : organisation
- ✓ N°2014-06-10-06 : Questions diverses

Séance du 10 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le dix juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 juin 2014 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Alain MONTAS, Marie-Rose MÉRON, Raymond LAMBESEUR, Arlette ARNAULT, Pierre LEFEVRE, Olivier DESMÉ, Cynthia DIEU-COURRÈGES, Paul KAELBEL, Éric NAVARRE, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ,

Était excusée : Catherine JEAN,

Était absent : Dominique DARDENTE,

Olivier DESMÉ a été élu secrétaire de séance.

Catherine JEAN a donné pouvoir pour la représenter, parler et voter en son nom à Cynthia DIEU-COURRÈGES.

DELIBERATION N°2014-06-10-01
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 MAI 2014

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 14 mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2014-06-10-02
VOIRIE : ETUDE DES DEVIS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différents devis relatifs aux travaux de voirie prévus pour l'année 2014.

Les différentes opérations à réaliser sont les suivantes :

- Op. n°1. Rue de Champvent du n° 38 au n°26
- Op. n°2. Construction de deux plateaux ralentisseurs : entrée et sortie d'agglomération route de Tours et Avenue de la Coupure du Parc
- Op. n°3. Aménagement carrefour du Gué Roger
- Op. n°4. Haut de la rue de Champvent n°26 jusqu'à la place du 19 Mars
- Op. n°5. Carrefour rue de Champvent et de la Grenouillère au carrefour du Gué Roger et de la rue de Champvent
- Op. n°6. Rue du Gué Roger au carrefour rue de la Grenouillère
- Op. n°7. Carrefour rue du Gué Roger et de la Grenouillère au carrefour rue de la Grenouillère et de Champvent
- Op. n°8. Rue de Champvent du n°26 à l'Allée des Amandiers

OPERATION	HEGRON	TPPL	EUROVIA	RTL	COLAS
N° 1	20 783,50	22 247,50	30 504,00	21 420,00	26 616,70
N° 2	6 103,40	11 622,10	13 960,00	6 762,00	9 072,60
N° 3	10 483,80	12 530,10	16 481,50	10 486,00	13 593,10
N° 4	5 448,00	5 314,50	7 180,00	5 340,00	5 802,00
N° 5	4 942,35	6 112,15	6 765,20	5 122,50	6 809,11
N° 6	4 719,50	4 704,85	5 888,00	4 583,00	5 208,00
N°7	5 578,40	5 635,70	7 332,00	5 540,00	6 072,60
N°8	10 265,00				
TOTAL HT	68 323,95	68 166,90	88 110,70	59 253,50	72 994,11
TOTAL TTC	81 988,74	81 800,28	105 732,84	71 104,20	87 592,93

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier l'ensemble des travaux à l'entreprise HEGRON pour un montant HT de 68 323.95 Euros.

Ces travaux seront financés comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Opération n°1	24 940.20	Réserve parlementaire Commune	4 300.00 20 640.20
Opérations n°2 à 8	57 048.54	Commune	57 048.54
TOTAL	81 988.74	TOTAL	81 988.74

DELIBERATION N°2014-06-10-03
RAMASSAGE DES ANIMAUX ERRANTS
ETUDE DE LA CONVENTION AVEC LA SOCIETE FOURRIERE ANIMALE 37

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la convention de récupération d'animaux errants établie par la Fourrière Animale 37 qui propose de facturer les frais de récupérations, de pension, de consultation chez le vétérinaire aux propriétaires identifiés. Au cas où le propriétaire reste introuvable, l'entreprise facture à la mairie. A ce jour, la mairie se charge de la recherche des maîtres (via les sites internet spécialisés et l'affichage d'annonce) et de l'entretien de l'animal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'équiper les agents pour la capture d'animaux et de ne pas donner suite à cette convention Une recherche sera effectuée sur les obligations communales à cet effet.

DELIBERATION N°2014-06-10-04
JOURNEE DU 14 JUILLET : ORGANISATION

Le Conseil Municipal discute de la journée du 14 juillet et de son organisation (randonnée, repas, communication sur cette journée) et décide de fixer une réunion le lundi 16 juin à 09 h 30.

DELIBERATION N°2014-06-10-05
MARCHE FERMIER : ORGANISATION

Le Conseil Municipal discute du Marché Fermier et fixe une réunion le lundi 07 juillet à 20 h 00 pour son organisation.

DELIBERATION N°2014-06-10-06
QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal désigne les délégués à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et à la Commission Intercommunale des Impôts Directs. Philippe DUBOIS est désigné délégué titulaire et Eric DEVIJVER suppléant.

Le Conseil Municipal discute de problème d'eaux pluviales « Rue du 19 mars », des tailles de haies et peupliers, du mauvais fonctionnement du lave-vaisselle à la salle des fêtes, d'un déplacement de signalisation routière dangereux pour les usagers dans cette zone étroite de passage.

Marie-Rose MÉRON demande que les réunions à la Communauté de Communes du Pays de Richelieu aient lieu plus tard dans la journée avec plus de délai temporel.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le mardi 08 juillet 2014 à 20 h 30

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.